

2018 : PLAN
2022 : D' ACTIONS

PRITH Centre-Val de Loire

Plan d'actions 2018-2022



Plus qu'un outil de programmation, le PRITH propose un réel espace de concertation et d'impulsion entre les acteurs



L'égalité des droits et des chances

La loi du 11 février 2005 a renforcé les mesures en faveur de l'égalité des droits et des chances, de la participation et de l'accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Sur le volet professionnel, il s'agit de mettre en œuvre les moyens permettant l'égalité des chances dans un ensemble de champs tels que **l'accès à l'emploi, l'accès à la qualification, ou le maintien dans et en emploi.**

Une animation multi-partenariale

Cette politique se déploie au niveau régional dans le cadre du PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés) sous l'égide du Préfet de région, avec l'objectif général de **réduire les écarts de situation entre personnes en situation de handicap et personnes valides sur le marché de l'emploi.**

Financé par l'Etat (DIRECCTE) et l'Agefiph, le PRITH s'inscrit dans une dynamique multi-partenariale, associant largement les acteurs de l'accès et du retour à l'emploi, de la formation, et du maintien en emploi et permettant la mise en œuvre coordonnée d'actions locales, départementales ou régionales.

Espace de concertation et d'expérimentation, le PRITH propose, en complémentarité des nombreuses mesures mises en œuvre sur le territoire, des actions nécessitant une synergie entre les acteurs pour répondre à des besoins prioritaires ou non-couverts.

Le Plan 2018-2022

Troisième plan régional en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, le plan d'actions 2018-2022 répond à 4 enjeux majeurs :

1. Une plus grande diversité des métiers accessibles aux personnes en situation de handicap
2. Des entreprises plus fortement actrices de l'emploi des personnes en situation de handicap
3. Un accompagnement des parcours professionnels mieux adapté à la situation des personnes en situation de handicap
4. Un pilotage régional plus fortement structuré

Les actions s'adressent à différents publics : personnes en situation de handicap en formation, en emploi ou en recherche d'emploi, représentants des employeurs et des salariés, professionnels de l'accompagnement, acteurs de la santé au travail...

Le projet élaboré en commun

Le plan 2018-2022 a été élaboré en concertation avec les différents acteurs du territoire au cours des derniers mois : bilan du précédent plan, questionnaire à destination de l'ensemble des acteurs du PRITH, forum régional de réflexion sur les orientations, ateliers opérationnels avec les pilotes d'actions.

**1**

Une plus grande diversité des métiers accessibles aux personnes en situation de handicap

> OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Augmenter la part des personnes en situation de handicap dans les métiers porteurs et/ou innovants
- Augmenter le niveau de qualification des personnes en situation de handicap
- Accroître l'accès à la formation dans les dispositifs de droit commun pour les personnes en situation de handicap

2

Des entreprises plus fortement actrices de l'emploi des personnes en situation de handicap

> OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Augmenter la part des entreprises employant des personnes en situation de handicap
- Améliorer le maintien dans l'emploi dans les secteurs à risque
- Améliorer la mise en œuvre des accords et conventions
- Informer et sensibiliser les entreprises sur la thématique du handicap et du maintien en emploi
- Accompagner l'évolution des pratiques RH

3

Un accompagnement des parcours professionnels mieux adapté à la situation des personnes en situation de handicap

> OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Améliorer la coordination des partenaires
- Renforcer l'accès aux dispositifs de droit commun
- Renforcer le repérage précoce des situations de handicap pour éviter les ruptures de parcours
- Disposer d'un suivi renforcé pour les personnes en situation de handicap les plus fragiles
- Fluidifier les parcours entre secteur protégé, adapté et classique
- Améliorer la lisibilité des offres de service des différents acteurs pour les professionnels

4

Un pilotage régional plus fortement structuré

> OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Construire l'articulation entre le PRITH et les autres instances de pilotage
- Intégrer la thématique Handicap dans l'élaboration des plans d'actions régionaux (PRS, PRST, Plan cancer, CPRDFOP, SRDEII, ...)
- Fluidifier les échanges de données entre les acteurs
- Améliorer la consolidation et l'exploitation des indicateurs de suivi



PLAN D' ACTIONS

Une plus grande diversité des métiers accessibles aux personnes en situation de handicap

- 1.1 Identifier les métiers porteurs et sensibiliser les acteurs et les personnes en situation de handicap à ces métiers
- 1.2 Exploiter les potentialités du numérique au service de l'emploi des personnes en situation de handicap (organisation du travail, accès à la formation, métiers)
- 1.3 Renforcer l'accessibilité des actions de formation pour les personnes en situation de handicap
- 1.4 Développer les passerelles Rectorat / Entreprises

Des entreprises plus fortement actrices de l'emploi des personnes en situation de handicap


- 2.1 Professionnaliser et développer les bonnes pratiques Handicap des acteurs socio-économiques en direction de leurs adhérents
- 2.2 Professionnaliser les membres de Comité Social et Economique sur la thématique Handicap
- 2.3 Proposer des actions et outils de sensibilisation mutualisés à destination des TPE-PME

Un accompagnement des parcours professionnels mieux adapté à la situation des personnes en situation de handicap

- 3.1 Capitaliser les expérimentations du dispositif Emploi Accompagné en région
- 3.2 Accompagner le déploiement et la capitalisation des cellules de suivi partenarial des situations professionnelles complexes
- 3.3 Développer les bonnes pratiques d'accompagnement des parcours professionnels en EA et ESAT
- 3.4 Outiller les acteurs pour identifier et mobiliser les différentes offres de service

Un pilotage régional plus fortement structuré

- 4.1 Proposer une expertise emploi-handicap lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des différents plans d'actions régionaux (santé, formation, économie...)
- 4.2 Faire vivre des espaces de concertation et d'information entre les membres du PRITH
- 4.3 Fournir des indicateurs consolidés régionalement pour le pilotage des actions

 Votre contact PRITH :
prith.centre@gmail.com